

La filière des énergies renouvelables répond aux critiques de la Cour des comptes

Paris (France), 18 mars 2026 (AFP) - Le soutien aux énergies renouvelables en France est d'une "très grande transparence" et constitue un investissement dans la résilience du système énergétique français, a estimé la filière mercredi en réponse à la Cour des comptes qui a demandé plus de maîtrise de l'Etat.

La Cour a évalué le coût des contrats de soutien à la production d'électricité d'origine renouvelable et à celle de biométhane à 26,3 milliards d'euros entre 2016 et 2024, soit un coût annuel moyen de 2,9 milliards, dans un rapport publié mardi.

Ses recommandations portent sur l'efficacité et l'efficience des modalités de soutien aux énergies renouvelables et sur la maîtrise, la prévisibilité et l'anticipation de leur coût pour l'Etat.

"Que la Cour des comptes cherche à améliorer le pilotage de la dépense publique dédiée est légitime, et en tant que syndicat professionnel nous souscrivons pleinement à cette nécessité", a réagit Jules Nyssen, le président du Syndicat des énergies renouvelables (SER).

"Je regrette néanmoins vivement que la Cour altère le message général de son rapport en laissant entendre l'existence de fraudes généralisées", a-t-il poursuivi. Elle s'appuie sur un seul document administratif dans lequel les suspicions d'écart signalées représentent 0,11% des contrats de soutien publics en vigueur à fin 2024, selon lui.

De même, a-t-il estimé, la recommandation de la Cour d'écarter systématiquement 20% des projets qui répondent aux appels d'offres pour renforcer la pression concurrentielle est un "non-sens" alors que le contexte actuel, avec la guerre au Moyen-Orient qui fait flamber les prix des hydrocarbures, "devrait au contraire nous inviter tous collectivement à accélérer la transition énergétique".

France renouvelables a pour sa part rappelé que "le coût du soutien (public) est directement lié au cadre de développement fixé par l'Etat" qui s'est progressivement complexifié avec restrictions et contraintes et allongement des délais administratifs notamment.

"Aujourd'hui, la France se distingue ainsi par le cadre de développement le plus contraignant d'Europe, ce qui pèse directement sur la compétitivité des projets et, mécaniquement, sur le niveau de soutien nécessaire", a indiqué l'association porte-parole des énergies renouvelables électriques en France.

"Dans un contexte de forte volatilité des énergies fossiles, les énergies renouvelables ne sont pas seulement une ligne de dépense : elles sont un investissement dans notre souveraineté et notre résilience énergétique", a assuré Jérémie Almosni, son délégué général.

